

CEBIT (RFA) et ASIA Telecom. Le Carrefour Canada/Royaume-Uni, tenu à Londres, a mis en vedette 40 entreprises canadiennes de l'informatique et de transmission de données; cette formule a donné d'excellents résultats, et il est maintenant question de l'utiliser dans d'autres marchés très prometteurs. Des missions d'exportateurs canadiens de produits de pointe se sont rendues dans des marchés internationaux de première importance, y compris les pays scandinaves, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France, la Suisse, l'Autriche et le Brésil. Le Ministère a participé à l'accueil de missions venues de France et du Danemark.

Commerce du matériel de défense

Commerce du matériel de défense avec les États-Unis

Les échanges canado-américains de matériel de défense, qui s'inscrivent dans les Arrangements de partage de la production de défense, ont évolué depuis la Seconde Guerre mondiale après qu'on eut constaté que l'infrastructure industrielle faisait partie intégrante de la défense du continent. Le marché américain de la défense est aujourd'hui le plus grand débouché qui s'offre aux exportateurs canadiens. Dans le cadre d'un programme destiné à élargir la présence des petites entreprises canadiennes dans ce marché, le Ministère a organisé quatre séminaires portant principalement sur les exigences et les avantages que comporte le programme d'assurance de la qualité dans le secteur de la défense; il a en outre accompagné des acheteurs et des cadres supérieurs du *Navy Ships Parts Control Center* des États-Unis en mission à Toronto et Vancouver, et il a organisé une mission d'exportateurs canadiens qui se sont rendus au *Naval Ocean Systems Center* de San Diego.

Le deuxième salon de la sous-traitance a eu lieu à Toronto en mai 1988; il a réuni 125 acheteurs de 80 entreprises américaines de matériel de défense ainsi que 106 sous-traitants canadiens. Selon les prévisions des participants canadiens, il devrait en résulter des exportations évaluées à 57 millions de dollars.

Pendant l'année, l'ambassade du Canada à Washington et les officiels à Ottawa se sont concertés pour faire obstacle aux projets de loi protectionnistes des États-Unis qui auraient sérieusement compromis l'accès des entreprises canadiennes au marché américain du matériel de défense. Ces projets de loi ont été reportés ou modifiés de manière à supprimer le danger immédiat qu'ils présentaient pour l'industrie canadienne. Le Canada a été inclus dans l'infrastructure «intérieure» des États-Unis aux termes de la loi américaine de 1989 relative à l'autorisation des dépenses au titre de la défense. De plus, le matériel de défense est exclu de l'ALE.

Le Sous-comité sur les transferts de technologie, chargé de promouvoir la coopération entre le Canada et les États-Unis dans le domaine de la micro-électronique, s'est réuni pour résoudre les problèmes que le transfert de la technologie posait à l'industrie canadienne.

Des groupes de travail sur le partage de la production de défense se sont réunis pour trouver des domaines dans lesquels les sociétés canadiennes pourraient développer de nouvelles technologies et de nouveaux produits qui répondraient aux exigences militaires américaines tout en contribuant à la réalisation des objectifs canadiens. Ces projets conjoints permettent de faire progresser la technologie canadienne et de rendre cette industrie plus concurrentielle.

Un nouveau groupe de travail a été mis sur pied au sein du *US Army Armament Research and Development Engineering Command*, et une mission de prospection a visité le Canada pour y repérer d'éventuels associés canadiens.

À sa 44^e réunion annuelle tenue en octobre, le groupe de travail de la *USAF Aeronautical Systems Division* a enregistré des progrès dans divers domaines de l'aéronautique, y compris les planches de bord du poste de pilotage, la conception et la réparation des moteurs, et la robotique. D'autres projets ont été proposés dans les domaines de l'équipement et des vêtements de travail des pilotes, de la simulation des moyens de défense contre les armes chimiques et des systèmes d'épuration de l'air. Sous l'égide de ce groupe de travail et en coopération avec l'Association des industries aérospatiales du Canada, une mission de 20 entreprises s'est rendue aux laboratoires de l'aéronautique Wright de l'aviation américaine où elle a assisté à des séances d'information sur les besoins des États-Unis ainsi qu'à des réunions particulières pour repérer des débouchés.

Coopération industrielle pour la défense de l'OTAN

En sa qualité de sous-coordonnateur national des armements, le directeur général des Programmes de défense et de la technologie de pointe a participé à la Conférence des directeurs nationaux des armements (CDNA) dans le but d'accroître la coopération en matière d'armement. Le Canada a continué de participer à 17 projets conjoints de l'OTAN ainsi qu'à l'essai de deux ans de son grand système de planification des armements classiques qui permettra d'aligner le cycle de planification des armements de l'OTAN sur celui qui fonde les objectifs donnés aux forces nationales. Au cours de l'année, le Groupe consultatif industriel de l'OTAN a continué de souligner le rôle que joue l'industrie dans le renforcement de la coopération transatlantique en matière d'armement, et de résoudre les problèmes de nature industrielle que pose le programme complexe de la CDNA. Le Ministère a intensifié ses efforts pour attirer l'attention de l'industrie canadienne sur les possibilités que l'OTAN offre dans le cadre de ses projets d'infrastructure à financement commun.

Accords européens sur le commerce du matériel de défense

Le Comité directeur des accords de recherche, de développement et de production (RDP) s'est réuni cette année avec les représentants de la Suède, de l'Italie, des Pays-Bas et de la Belgique. Il a en outre tenu trois réunions officielles avec les représentants du Royaume-Uni, et le comité directeur intérimaire a rencontré des représentants de la Suède. La Direction générale étudie présentement des moyens de maximiser l'efficacité du processus RDP et cherche à établir s'il serait utile d'accroître la participation de l'industrie et d'autres ministères. Elle a aussi fait partie d'un groupe d'étude sur les accords RDP, parrainé par l'Association des industries aérospatiales du Canada.

Commercialisation du matériel de défense

Une mission composée de représentants du gouvernement et de l'industrie maritime s'est rendue en Turquie, en Grèce et en Indonésie pour familiariser les fabricants canadiens de matériel de défense maritime avec les marines et les industries maritimes de ces pays. Des membres de l'industrie coréenne du matériel de défense ont visité plus de 20 sociétés lors d'une tournée pancanadienne. Le Canada a participé à plusieurs foires, y compris le salon de l'aéronau-